



Molière

Œuvres complètes

II

TEXTE ÉTABLI, PRÉSENTÉ
ET ANNOTÉ
PAR GEORGES COUTON

BIBLIOTHÈQUE DE LA PLÉIADE

nrf

MOLIÈRE

*Œuvres
complètes*

II

TEXTES ÉTABLIS, PRÉSENTÉS
ET ANNOTÉS
PAR GEORGES COUTON

nrf

GALLIMARD

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.*

© Éditions Gallimard, 1971.

CE VOLUME CONTIENT :

DOM JUAN OU LE FESTIN DE PIERRE

L'AMOUR MÉDECIN

LE MISANTHROPE

LE MÉDECIN MALGRÉ LUI

BALLET DES MUSES

PASTORALE COMIQUE

MÉLICERTE

LE SICILIEN OU L'AMOUR PEINTRE

AMPHITRYON

LE GRAND DIVERTISSEMENT ROYAL DE VERSAILLES

GEORGE DANDIN

L'AVARE

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC

LES AMANTS MAGNIFIQUES

LE BOURGEOIS GENTILHOMME

PSYCHÉ

LES FOURBERIES DE SCAPIN

LA COMTESSE D'ESCARBAGNAS

LES FEMMES SAVANTES

LE MALADE IMAGINAIRE

ŒUVRES DIVERSES

Couplet d'une chanson pour Christine de France

Vers sur un air de ballet de M. de Beauchamp

À M. La Mothe Le Vayer sur la mort de son fils

*La Confrérie de l'esclavage de Notre-Dame
de la Charité*

Au Roi, sur la conquête de la Franche-Comté

La Gloire du Val-de-Grâce

Bouts rimés commandés sur le bel air

APPENDICES

APPENDICE I

POLÉMIQUE AUTOUR DE DOM JUAN

B. A. Sr D. R.

*Observations sur une comédie de Molière intitulée
Le Festin de Pierre*

Anonyme

*Réponse aux observations touchant le Festin de Pierre
de M. de Molière*

Anonyme

*Lettre sur les observations d'une comédie
du sieur Molière intitulée Le Festin de Pierre*

APPENDICE II

Le Boulanger de Chalussay

Élomire hypocondre ou les Médecins vengés

Notes et variantes

DOM JUAN
OU
LE FESTIN DE PIERRE

COMÉDIE

Par J.-B. P. de MOLIERE.

Représentée pour la première fois
le quinzième février 1665,
sur le Théâtre de la Salle du Palais-Royal,
par la Troupe de Monsieur,
Frère Unique du Roi.

LE
FESTIN
DE
PIERRE

COMÉDIE

Par J.-B. P. de MOLIERE.

Édition nouvelle et toute différente
de celle qui a paru jusqu'à présent ¹



À AMSTERDAM

M. DC. LXXXIII

NOTICE

I. HISTOIRE DE DOM JUAN

L'histoire du Dom Juan de Molière demande que soient d'abord fixées quelques dates. Le 3 décembre 1664, la troupe passe marché¹ avec deux peintres qui établiront les décors. Les comédiens ont voulu bien faire les choses pour une pièce qui tient un peu, au moins par son dénouement, de la comédie à machines : ils ne se sont pas adressés à leur décorateur ordinaire.

Le 15 février 1665, Dom Juan est joué pour la première fois avec un très grand succès. Mais, dès la seconde représentation, le 17 février, jour de Mardi gras, une scène est édulcorée : la partie de la scène du pauvre² dans laquelle Dom Juan invitait le pauvre à jurer, s'il voulait gagner un louis d'or, est supprimée³. Dom Juan continue avec des recettes d'abord excellentes, puis décroissantes pendant le carême. Tout permet cependant de penser qu'il tiendra longtemps l'affiche après Pâques.

Le 20 mars, le théâtre ferme pour le relâche de Pâques. À la réouverture, Molière donne sans succès une pièce de Mme de Villedieu; il reprend de vieilles pièces. Manifestement, son programme a été désorganisé par l'absence de Dom Juan. Il est clair qu'il avait reçu quelque conseil, aussi pressant qu'un ordre, de renoncer à Dom Juan.

En avril, paraissent les Observations sur une comédie

1. Jurgens et Maxfield-Miller, *Cent ans de recherches sur Molière*, p. 399-401.

2. Acte III, sc. 11.

3. Voir la variante *a* de la page 59.

de Molière intitulée le Festin de Pierre¹, par B. A. Sr de R., avocat en Parlement qui attaquent violemment la pièce. Deux partisans de Molière, non identifiés, répondent². Le silence se fait ensuite sur Dom Juan, qui n'est plus joué du vivant de l'auteur.

En 1676³ le comédien Champmeslé a fabriqué une petite pièce en deux actes, les Fragments de Molière. Opération singulièrement désinvolte qui coud ensemble tant bien que mal le récit de la noyade et du sauvetage de Dom Juan, la séduction de Charlotte, la scène avec M. Dimanche et se clôt sur la nouvelle que Dom Juan ne s'opposera pas au mariage de Pierrot et Charlotte, fera les frais du festin et tiendra sur les fonts baptismaux le premier enfant à naître. Quant à la propriété littéraire au XVII^e siècle, les lois étaient souples et les mœurs plus souples encore. On sait mal quel fut à la ville le succès de ces deux pauvres actes; assez grand pour qu'on les donnât régulièrement à Versailles après 1684.

Cette tentative de Champmeslé encouragea-t-elle les comédiens de l'Hôtel Guénégaud à risquer de nouveau Dom Juan? On peut le croire. Mais ils prirent leurs précautions : la pièce fut transcrite en vers par Thomas Corneille, expurgée. Je me suis, dit-il, dans son Avis au lecteur, réservé « la liberté d'adoucir certaines expressions qui avaient blessé les scrupuleux. J'ai suivi la prose assez exactement dans tout le reste, à l'exception des scènes du troisième et du cinquième acte, où j'ai fait parler des femmes. Ce sont scènes ajoutées à cet excellent original⁴ [...] »

Le Mercure galant⁵, auquel Thomas Corneille collaborait assidûment, signala que cette pièce dans laquelle certaines choses « blessaient la délicatesse des scrupuleux » était « à présent tout à fait purgée » par la prudence de Thomas Corneille. Représentée pour la première fois le 12 février 1677, elle connut de fait un grand succès et entra si fortement dans la tradition théâtrale qu'elle fut jouée jusqu'en 1841, au lieu du

1. Nous donnons ce texte p. 1199.

2. Réponse aux observations touchant le Festin de Pierre de M. de Molière (voir p. 1209) et Lettre sur les observations d'une comédie du sieur Molière intitulée le Festin de Pierre (voir p. 1217).

3. Voir Mongrédien, t. II, p. 517. Cette pièce est de Champmeslé, quoiqu'elle soit annoncée sous le nom de Brécourt et encore attribuée à Brécourt par l'édition Mœyens de La Haye, en 1682.

4. Œuvres de Molière, coll. « Les Grands Écrivains », t. V, p. 49.

5. 1^{er} avril 1677. Mongrédien, t. II, p. 524.

texte de Molière. Thomas Corneille avait retranché la scène du pauvre, mais, dans l'ensemble, le texte était moins rudement traité qu'il devait l'être en 1682. Il faut croire qu'entre 1677 et 1682 la censure était devenue exigeante. Le texte fut acheté par les comédiens deux cents louis d'or, que se partagèrent la veuve de Molière et Thomas Corneille le versificateur.

La pièce avait été étouffée au théâtre du vivant de Molière. Elle le fut aussi en librairie¹. Le privilège (11 mars 1665) n'est pas utilisé. En 1674, les libraires de Hollande donnent sans scrupule sous le nom de Molière le Dom Juan de Dorimond. En 1677, la transcription en vers de Thomas Corneille est imprimée. En février 1682, sont édités les Fragments de Molière de Champmeslé. À l'automne de la même année, le public a un Dom Juan complet, dans la prose de Molière, avec le septième volume de l'édition La Grange. Mais les éditeurs ont dû édulcorer le texte. Cela ne parut pas encore suffisant; des coupures sérieuses furent exigées; l'édition de 1682, à l'exception de quelques rares exemplaires, fut donc cartonnée.

On voit que la censure complétant l'autocensure qu'avaient dû pratiquer Molière, puis La Grange, la pièce scandaleuse avait été expurgée de ses audaces.

C'est l'année d'après seulement qu'un libraire d'Amsterdam, qui l'avait obtenu on ne sait trop par quelles voies, donna le

1. Pour l'histoire du texte et de sa publication, voir la Note sur le texte, p. 1289 sq. La procédure de l'attribution du privilège, qui est une censure préventive, est connue : présentation du manuscrit au Chancelier, qui confie l'examen à un censeur ; rapport du censeur. Attribution ou refus du privilège par le Chancelier. Le manuscrit reste en principe dans ses archives ; un exemplaire du livre est déposé dans sa bibliothèque pour vérifier que les éventuelles modifications demandées par le censeur ont bien été faites (voir H.-J. Martin, *Livre, Pouvoirs et Société à Paris au XVII^e siècle*, 1969, t. II, p. 690). Donc le libraire Thierry a demandé un privilège au chancelier Le Tellier. On ne sait pas quel censeur a été désigné. Le privilège a dû être accordé ; l'impression a eu lieu. Est-ce que des coupures demandées n'avaient pas été faites ? Est-ce qu'une intervention s'est produite ? Toujours est-il que dans les exemplaires déjà imprimés, et peut-être déjà mis dans le commerce, des cartons ont été introduits pour faire disparaître les passages incriminés (voir *Molière des Grands Écrivains*, t. IX, p. 19-20, et Guibert, p. 633). Trois exemplaires non cartonnés seulement sont connus (voir *Les Grands Écrivains*, t. V, p. 70) dont celui du lieutenant de police La Reynie.

texte intégral; celui que, selon toutes probabilités, avaient entendu les spectateurs de la première le 15 février 1665. Encore le fait-il précéder d'un avertissement prudent. Ce texte est repris en 1694 à Bruxelles, à Berlin en 1699¹. Il paraît avoir été tout de suite oublié.

Il ne semble même pas qu'ait été conservée l'idée qu'il existait des exemplaires non cartonnés de l'édition de 1682. Les exemplaires non cartonnés, tout comme ceux de 1683, 1694, 1699 doivent être gardés obscurément ou jalousement, à l'occasion peut-être pieusement, par quelques bibliophiles dans leurs armoires.

Seul subsiste le souvenir de la scène du Pauvre. Les autres audaces de la pièce étant oubliées, elle est devenue le symbole de ce que Dom Juan avait d'explosif. Encore cette scène mène-t-elle, si l'on ose dire, une vie souterraine; elle partage en somme le sort de ces ouvrages que l'on se passe sous le manteau, le *Traité des Trois Imposteurs* ou le *Testament du curé Meslier*.

Cinq témoignages à ma connaissance — mais il peut bien y en avoir d'autres — jalonnent la survie de la scène du Pauvre. L'un est récent : Ch. Magnin, en 1847, observe² : « Tout au plus [la critique du XVIII^e siècle] s'est-elle permis quelques innocentes chuchoteries sur la suppression de la scène du Pauvre, dont on parlait encore avec mystère dans ma jeunesse comme d'un morceau de très haut goût et de grande hardiesse philosophique. »

Le témoignage le plus ancien se trouve dans l'édition de 1734, en 6 volumes in-4^o, procurée par Jolly : « Don Juan dans une scène avec un pauvre qui lui demandait l'aumône, ayant appris de lui qu'il passait sa vie à prier Dieu et n'avait pas souvent de quoi manger, ajoutait : “ Tu passes ta vie à prier Dieu, il te laisse mourir de faim, prends cet argent, je te le donne pour l'amour de l'humanité³. ” »

Le témoignage le plus complet est celui de Voltaire. Il avait écrit une *Vie de Molière* et des notices sur ses pièces pour l'édition de 1734. L'éditeur préféra le travail de La Serre. Voltaire publia donc à part la *Vie de Molière* et les notices :

1. Voir par exemple var. a, p. 57; var. a, p. 59; var. a, p. 63; var. a, p. 69 et *passim*.

2. Ch. Magnin, « Le Don Juan de Molière au Théâtre français », *La Revue des Deux Mondes*, 1847, t. XVII, p. 560.

3. T. I^{er}, p. xxxii.

la première fois en 1739 chez Prault; mais il y eut d'autres éditions.

« À la première représentation du Festin de Pierre de Molière, écrit Voltaire, il y avait une scène entre Don Juan et un pauvre. Don Juan demandait à ce pauvre à quoi il passait sa vie dans la forêt. À prier Dieu, répondait le Pauvre, pour des honnêtes gens qui me donnent l'aumône. Tu passes ta vie à prier Dieu! disait Don Juan; si cela est, tu dois donc être fort à ton aise. Hélas, monsieur, je n'ai pas souvent de quoi manger. Cela ne se peut pas, répliquait Don Juan; Dieu ne saurait laisser mourir de faim ceux qui le prient du soir au matin. Tiens, voilà un louis d'or, mais je te le donne pour l'amour de l'humanité.

« Cette scène, convenable au caractère impie de Don Juan, mais dont les esprits faibles pouvaient faire un mauvais usage, fut supprimée à la seconde représentation, et ce retranchement fut peut-être cause du mauvais succès de la pièce.

« Celui qui écrit ceci a vu la scène écrite de la main de Molière, entre les mains du fils de Pierre Marcassus ami de l'auteur. Cette scène a été imprimée depuis. »

Les éditions de 1745, chez Damonville, puis l'édition Bret pour la Compagnie des libraires¹ ne font que reprendre, l'une l'édition de 1734, l'autre Voltaire.

On voit que la scène maudite est connue dans la version non cartonnée de 1682; le texte de 1683 est totalement oublié.

Les éditions de Molière se sont succédé au XVIII^e siècle et au début du XIX^e sans jamais donner un autre texte que celui de 1682 cartonné. En 1813, M. J. Simonnin publie son Molière commenté d'après les observations de nos meilleurs critiques [...] ouvrage enrichi de la scène du Pauvre du Festin de Pierre. Il donne la scène du Pauvre, d'après 1682 non cartonnée. En 1819, l'éditeur Auger a eu entre les mains un exemplaire non cartonné de l'édition de 1682 dont la Bibliothèque royale avait récemment fait l'acquisition, ainsi que l'édition d'Amsterdam de 1683. Il annonce² donc que pour la première fois Le Festin de Pierre

1. 1773, t. III, p. 215.

2. Œuvres de Molière, par M. Auger, Paris, 1819, t. IV, p. 161. En 1817, les Œuvres de Molière, chez Didot, donnaient déjà les variantes de 1683 mais en appendice sans les incorporer dans le texte.

est publié tel que l'a composé son auteur, et c'est exact. Le texte est désormais établi. Il a fallu attendre un siècle et demi.

Les comédiens mirent encore plus de vingt ans pour substituer la prose de Molière à sa transposition versifiée par Thomas Corneille. Il fallut attendre le règne du Roi-citoyen. L'Odéon donne pour la première fois un Don Juan authentique en 1841, sans grand retentissement, semble-t-il. La Comédie-Française attend 1847 pour monter le Don Juan en prose à la place du Don Juan de Thomas Corneille qui était à son répertoire. Le Dom Juan authentique, après cette représentation, qui fut brillante, était restauré définitivement dans sa vigueur originelle.

II. REVUE DE PRESSE

Il faut tâcher de préciser l'accueil que les contemporains firent à Dom Juan; comment le comprirent-ils? Le recensement des témoignages est vite fait. Dès le 14 février 1665, la veille de la première, Loret annonçait la pièce.

L'effroyable *Festin de Pierre*
 Si fameux par toute la terre,
 Et qui réussissait si bien
 Sur le Théâtre Italien,
 Va commencer, l'autre semaine,
 À paraître sur notre scène,
 Pour contenter et ravir ceux
 Qui ne seront point paresseux
 De voir ce sujet admirable,
 Et lequel est, dit-on, capable
 Par ses beaux discours de toucher
 Les cœurs de bronze ou de rocher;
 Car le rare esprit de Molière
 L'a traité de telle manière
 Que les gens qui sont curieux
 Du solide et beau sérieux,
 S'il est vrai ce que l'on en conte,

Sans doute y trouveront leur compte ;
 Et touchant le style enjoué,
 Plusieurs déjà m'ont avoué
 Qu'il est fin, à son ordinaire,
 Et d'un singulier caractère.
 Les actrices et les acteurs,
 Pour mieux charmer leurs auditeurs
 Et plaire aux subtiles oreilles,
 Y feront, dit-on, des merveilles.
 C'est ce que nous viennent conter
 Ceux qui les ont vus répéter.
 Pour les changements de théâtre,
 Dont le bourgeois est idolâtre,
 Selon le discours qu'on en fait
 Feront un surprenant effet¹.

Témoignage instructif, une fois élagué des vers de remplissage : on parlait déjà beaucoup de Dom Juan ; Molière avait dû admettre beaucoup de monde aux répétitions, pour orienter le public vers l'interprétation qu'il souhaitait : comédie qui touche, solide, sérieuse, enjouée en même temps.

Tout de suite pourtant, la pièce fut très violemment contestée. Il y eut une querelle de Dom Juan, qui a laissé peu de traces écrites, mais dont on entrevoit l'extrême âpreté. Un sonnet² accuse Molière d'impiété :

Tout Paris s'entretient du crime de Molière ;

et l'auteur demandait bonnement qu'il fût « mis entre quatre murailles » — ce qui dépendait des tribunaux — et :

Qu'un vautour, jour et nuit, déchirât ses entrailles,
 Pour montrer aux impies à se moquer de Dieu

— supplice prométhéen.

Le ton est aussi violent dans un pamphlet qui eut du succès, les Observations sur une comédie de Molière intitulée Le Festin de Pierre³. Elles sont passablement fielleuses :

1. *La Muse historique*, 14 février 1665. Voir *Œuvres de Molière*, coll. « Les Grands Écrivains », t. V, p. 3.

2. Mongrédien, t. I^{er}, p. 233.

3. Voir ce texte p. 1199 et la note 1 de cette page.

on admirera notamment le second paragraphe qui prétend rendre justice à Molière et finit par le traiter de faux-monnayeur qui a « dupé tout Paris avec de mauvaises pièces ». L'auteur — appelons-le par commodité de l'un de ses noms, Rochemont — constate ensuite le bruit que fait la pièce, qui a causé un « scandale [...] public ». Il accuse Molière de travailler à détruire la religion, d'élever des « autels à l'Impiété ». C'est donc une accusation d'athéisme en bonne forme.

Le plus intéressant pour nous est l'analyse qu'il fait du rôle de Sganarelle. Sganarelle et Dom Juan se partagent les quatre sortes de l'impiété : l'impiété déclarée qui blasphème; l'impiété cachée qui n'adore qu'en apparence; l'impiété qui croit en Dieu « par manière d'acquit » sans le craindre; enfin l'impiété qui en apparence défend la religion, mais pour la détruire « en en affaiblissant malicieusement les preuves ou en ravalant adroitement la dignité de ses mystères ». De ces quatre variétés, il semble bien que Sganarelle en ait trois pour sa part. Il est « libertin et malicieux ».

« Le libertin a quelque sentiment de Dieu, mais il n'a point de respect pour ses ordres, ni de crainte pour ses foudres, et le malicieux raisonne faiblement, et traite avec bassesse ou en ridicule les choses saintes. » Il « ne croit que le Moine-Bourru et Molière ne peut parer au juste reproche qu'on lui fait d'avoir mis la défense de la religion dans la bouche d'un valet impudent, d'avoir exposé la foi à la risée publique ». « Un valet infâme, dit-il encore, fait au badinage de son maître, dont toute la créance aboutit au Moine-Bourru [...] un Molière habillé en Sganarelle, qui se moque de Dieu et du Diable, qui joue le Ciel et l'Enfer, qui souffle le chaud et le froid, qui confond le vice et la vertu, qui croit et ne croit pas, qui pleure et qui rit, qui reprend et qui approuve, qui est censeur et athée, qui est hypocrite et libertin, qui est homme et démon tout ensemble. »

Ainsi, en mettant les choses au mieux, Sganarelle est crédité de quelque vague déisme : « le libertin a quelque sentiment de Dieu », mais entaché de superstition, et d'une hypocrisie qui sape la foi chrétienne. Une complicité fondamentale le lie à Dom Juan. Il ne faudrait pas pousser beaucoup Rochemont pour lui faire dire que le personnage le plus dangereux n'est pas l'athée qui blasphème, Dom Juan, mais l'athée qui se cache, Sganarelle.

Rochemont avait vu la pièce, certes, et pu observer ce que le jeu de Molière ajoutait au personnage de Sganarelle. Il est, d'autre part, animé contre Molière d'une passion qui le rend justement récusable. Il le créditait peut-être d'un machiavélisme

imaginaire. N'empêche que le problème était posé avec vigueur et par le biais même par lequel il se pose actuellement. Référons-nous à l'étude d'A. Adam : « Prodigieuse création, dit-il de Sganarelle, toute en dessous et en retours, où le clin d'œil corrige la valeur des paroles, où le ricanement vient démentir et bafouer les phrases édifiantes, figure de coquin et d'imbécile tout ensemble, qui déshonore la vertu par ses moqueries et la religion plus encore par sa stupidité¹. »

On peut ne pas suivre Rochemont, même si son autorité est appuyée par celle d'A. Adam. Mais cet accord est remarquable. Il est certain que l'on déterminera les intentions profondes de Molière, moins en pénétrant le personnage de Dom Juan, qu'en pénétrant celui de Sganarelle.

À Rochemont, deux réponses furent faites. Mais, sur ce point essentiel, le jugement de Sganarelle, une seule, la Lettre sur les observations, prend parti par une affirmation, sans plus : « [...] on condamne aussi le valet, pour ce qu'il n'est pas habile homme et qu'il ne s'explique pas comme un docteur de Sorbonne. [...] Sganarelle a le fonds de la conscience bon, et [...] s'il ne s'explique pas tout à fait bien, les gens de sa sorte peuvent rarement faire davantage². »

Le reste de la « revue de presse », si l'on peut dire, importe moins. Dans le texte même de son Traité de la comédie, Conti ignorait Molière, ne le citait pas, ne le nommait pas. Son intention était manifestement de concentrer l'attaque sur le plus prestigieux des auteurs dramatiques, Corneille. Le théâtre de Corneille une fois convaincu d'aviver des passions coupables, à plus forte raison la comédie et la farce étaient-elles condamnées. Mais un Avertissement s'en prend à Molière, taxant L'École des femmes d'immoralité, accusant Le Festin de Pierre d'être « une école d'athéisme ouverte » : « [...] après avoir fait dire toutes les impiétés les plus horribles à un athée qui a beaucoup d'esprit, l'auteur confie la cause de Dieu à un valet, à qui il fait dire, pour la soutenir, toutes les impertinences du monde [...]. Et il prétend justifier à la fin sa comédie si pleine de blasphèmes, à la faveur d'une fusée, qu'il fait le ministre de la vengeance divine; même, pour mieux accompagner la forte impression d'horreur qu'un foudroiement si fidèlement

1. A. Adam, *Histoire de la littérature française au XVIII^e siècle*, t. III, p. 333.

2. Voir ci-dessous la Lettre sur les observations d'une comédie du sieur Molière, p. 1222-1223.

représenté doit faire dans les esprits des spectateurs, il fait dire en même temps au valet toutes les sottises imaginables¹. » Il semble bien que Conti se bornait à voir dans Sganarelle le valet balourd.

D'Aubignac² observe que toute allusion à la religion au théâtre blesse « l'imagination des spectateurs ». Dom Juan « a donné beaucoup de peine aux gens de bien et n'a pas fort contenté les autres ».

Le roi dit aussi son mot, de deux façons. Il fit observer que le libertin Dom Juan « n'est pas récompensé³ »; c'est-à-dire que la pièce se terminait par un dénouement moral. Une parole du roi était alors d'un grand prix; on peut estimer cependant que la pensée reste courte. Rochemont avait répondu ou devait répondre à l'argument banal avec vigueur. Mais Louis XIV prit parti d'une autre façon, en engageant directement à son service la troupe de Molière, qui s'appela dorénavant Troupe du Roi au Palais-Royal, et non plus Troupe de Monsieur, et reçut une subvention annuelle de six mille livres⁴.

III. DE TIRSO DE MOLINA À MOLIÈRE LE RÔLE DU PÈRE; LE RÔLE D'ELVIRE

L'histoire du sujet de Dom Juan avant Molière a été faite. D'une légende espagnole, procède une comédie espagnole, Le Trompeur de Séville et le convié de Pierre, attribuée à Tirso de Molina. Deux adaptations italiennes en ont été tirées : celle de Cicognini, celle de Giliberto (1652), qui est perdue.

La troupe italienne s'empare du sujet (1658) et le traite en commedia dell'arte⁵. Deux comédiens français, à son

1. Prince de Conti, *Traité de la comédie*, 1666. Voir Mongrédien, t. I^{er}, p. 222-223.

2. D'Aubignac, chapitre inédit de la *Pratique du théâtre*, éd. Martino, p. 330. Voir Mongrédien, t. I^{er} p. 234.

3. Voir ci-dessous la *Lettre sur les observations d'une comédie du sieur Molière*, p. 1221 et la note 3 de cette page.

4. La Grange, *Registre*, 14 août 1665. Voir Mongrédien, t. I^{er}, p. 242.

5. Que les Italiens aient les premiers traité le sujet en France est attesté par Rosimond, *Le Nouveau Festin de Pierre ou l'Athée foudroyé*, 1670. *Avis au lecteur*.